



PORTAGE DE LIVRES À DOMICILE



***Service de portage de livres à domicile pour les séniors
de la commune de Fillière***

RENSEIGNEMENTS :

**contactez Daphnée au
04 50 22 45 43**



PORTAGE DE LIVRES À DOMICILE

MODE D'EMPLOI

C'est un service qui fonctionne toute l'année, en partenariat avec les bibliothèques de la commune de Fillière

POUR QUI ?

Toute personne de plus de 65 ans résidant sur la commune de Fillière et présentant des difficultés de déplacement l'empêchant de se rendre à la bibliothèque (raison de santé, non-motorisé ...)

POUR QUOI ?

Ce service permet d'emprunter des documents à domicile dans les mêmes conditions qu'à la bibliothèque. Le règlement intérieur du réseau des bibliothèques municipales de Fillière s'applique.

QUAND ?

Nous apportons et venons chercher les documents **une fois toutes les 3 semaines**, sur un créneau défini.

COMMENT ?

Contactez notre animatrice Daphnée qui vous présentera le service et pourra orienter le choix de livres du 1er rendez-vous à domicile.

Une personne de confiance peut être présente lors de la première visite.

Pour emprunter des documents, l'usager doit s'acquitter d'un droit d'inscription de 5€ pour une durée d'un an. Une carte nominative lui sera remise.